

Affaire suivie par Mathieu MEUNIER TELEPHONE: 03.20.66.53.53

Votre référence : MM/FC

Monsieur Guy LALIN

20, Domaine des Sources

**59 990 PRESEAU** 

WASQUEHAL, Le 13 Juin 2022

Objet / Mémoire en réponse - Zonage d'assainissement des eaux usées

Commune de GOMMEGNIES

Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les réponses aux questions posées dans le Procès-Verbal de synthèse en date du 3 Juin 2022.

## 1- Participation du public :

- Première permanence : deux visites.
  - M. Pichard Jean-Pierre habitant de Gommegnies venu se renseigner sur le contenu du dossier
  - Mme Pisson, conseillère municipale, habitant rue du Cheval blanc à Gommegnies, également venue se renseigner sur le dossier. Elle souhaite par ailleurs savoir quand Noréade va entreprendre dans sa rue les travaux prévus en 2021 au dossier.
  - Deuxième permanence : 10 visites.
    - Mme Parée Christiane habitant 835 rue de Cheval blanc
    - M. et Mme Allion Michel habitant 882 rue du Cheval blanc
    - M. Laliberté Baptiste et Mme Sutter Hélène habitant 1291 rue du Cheval blanc
    - M. et Mme Berthé habitant 530 rue de Cheval blanc
    - M. et Mme Vilain habitant rue du Cheval blanc
    - M. Prévost Henri et M Masson habitant rue du Grand-Sart qui a déposé une contribution au registre : voir § 3.2 ci-dessous
    - M. Toulemonde habitant 92 rue de Maguinon qui a déposé une contribution au registre : voir
       § 2 ci-dessous

Toutes les personnes habitant la rue du Cheval blanc posent les mêmes questions relativement aux travaux d'assainissement prévus en 2022, à savoir :

- Où seront posées les boites de branchement?
- o Pourra-t-on en avoir deux?
- O Quelles subventions pour les travaux en domaine privé?
- Que faire des fosses septiques existantes?
- Obligation de raccordement et délai?
- o Le réseau pluvial existant est-il conservé?
- O Que faire quand la maison est en contrebas du futur réseau?
- O Un technicien passera-t-il avant les travaux pour étudier chaque cas particulier ?
- Troisième permanence : 1 visite.
  - M. Petit Nicolas habitant 257 rue du Cheval blanc; sa maison est en contrebas par rapport au futur réseau

# Réponses du maître d'ouvrage

Concernant les habitants de la rue du Cheval Blanc, un agent Noréade du Centre de Le Quesnoy rencontrera chaque riverain impacté par le futur chantier afin de réaliser une enquête pour le Raccordement à l'Assainissement Collectif.

Lors de ce rendez-vous, l'agent expliquera les modalités du raccordement, positionnera les boîtes de branchement en accord avec le riverain et répondra à l'ensemble des questions.

## 2- Les annotations du registre :

#### Contribution de M Prévost

Son immeuble ainsi que celui de la famille Masson est relativement éloigné de la rue et de ce fait est classé en ANC. Cela étant compte tenu de la population concernée, 14 personnes avec notamment une famille de 9 enfants, il demande à pouvoir bénéficier d'un raccordement à l'assainissement collectif.

## Réponse du maître d'ouvrage

Le plan de zonage n'intègre pas le raccordement à l'assainissement collectif de ces trois habitations. L'étude nous montre que la topographie du terrain nous oblige à réaliser une Station de Refoulement. Le coût du raccordement collectif est alors trop important pour la réalisation de cette extension : 25 000 €/habitation.

### • Contribution de M Toulemonde

Il fait état de problèmes récurrents d'inondation de sa propriété et pense que des solutions sont possibles ; il attend des propositions de Noréade.

# Réponses du maître d'ouvrage

Cette remarque correspond à la gestion des eaux pluviales et ne concerne pas l'élaboration du zonage d'assainissement de la Commune de Gommegnies.

Cependant, nous avons bien pris en note des problèmes d'inondation de M. Toulemonde ; nous rencontrerons ce riverain pour analyser la situation.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

P. RAOULT

Le Président du SIDEN-SIAN

P. RAOULT

Le Président du SIDEN-SIAN

P. RAOULT